



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cadres adjoints

Question écrite n° 105999

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'évolution des profils des adjoints des cadres hospitaliers (ACH). En effet, la grille actuelle des ACH n'a pas réellement changé depuis vingt ans. De même les primes n'ont pas été réévaluées. L'ensemble des ACH souhaite qu'un certain nombre de leurs requêtes soit pris en considération à savoir : le passage automatique d'une grille à l'autre, la revalorisation du régime indiciaire, la désolidarisation du corps des secrétaires médicales, le changement de niveau de qualification de recrutement ainsi que l'amélioration du régime indemnitaire et des augmentations des postes d'attachés d'administrations. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement envisage pour répondre favorablement à leurs revendications.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105999

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10265